vahisseurs et pour flétrir avec lui dans le détail les principales doctrines militaristes allemandes prétendant les justifier. Comme il le fit remarquer, dès le début, ce ne sont pas des personnes qu'il attaque, mais un régime et des doctrines qui ont conduit à la folie des armements à outrance et ont fait multiplier les engins de mort au prix de budgets extravagants qui eussent dû servir à multiplier les œuvres de vie.

Cette affirmation et cette revendication du droit, au prix des derniers sacrifices, constituent pour les minorités canadiennes dont les droits ont été violés par des majorités arbritraires et injustes, au mépris des traités et des pactes les plus formels, revêtus même de la signature royale, une énergique leçon de persévérance dans la lutte jusqu'au bout.

La population de Saint-Boniface a versé généreusement dans la main de l'éloquent apôtre du patriotisme et du droit réduits à une *glorieuse misère* l'aumône qui portera aux héroïques victimes la preuve tangible de son admiration et de sa sympathie.

Le Révérend Père est parti, le même soir, pour la Colombie-Britannique, où il devait visiter une colonie de compatriotes à Vernon. Il parlera dimanche prochain à Edmonton et mardi, le 19, à Bruxelles, Man., où il rencontrera les Belges de la région. Il retournera ensuite dans la province de Québec et se rendra aux Etats-Unis.

A LA SOCIETE ROYALE

Nous croyons devoir faire écho aux justes griefs que M. le chanoine V.-A. Huard, directeur du Naturaliste Canadien, *expose dans le numéro d'août sa revue. Cet article fait toucher du doigt l'étroite et déplorable mentralité des hommes de science anglais du Canada à l'endroit des Canadiens de race et de langue française.*

Nos lecteurs se rappellent que, ces années dernières, le *Naturaliste canadien* a cru qu'il lui appartenait de travailler à faire cesser la sorte d'ostracisme qui semblait exister dans les deux sections scientifiques de la Société Royale, contre les Canadiens-Français de la province de Québec. Le résultat de cette tentative, ce fut l'élection de deux d'entre nous, M. Faribault, de la Commission géologique, dans la Section III, et nous-même dans la Section IV.

Mais ce succès relatif, qui a fait entrer deux d'entre nous dans les Sections scientifiques, dont chacune compte 50 membres, n'était pas pour nous satisfaire. Quand on pense que l'Université Laval n'avait et n'a encore aucun représentant dans ces sections scientifiques de la Société royale du Canada ! Cela est amusant, à force d'être